



Association Sportive Culturelle et d'Entraide de la DEAL Réunion

Association déclarée, régie par la loi du 1er juillet 1901
Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Sortie suivie par : Régine GALTIER
0262 40 25 41 ou 0692 65 63 24
regine.galtier@developpement-durable.gouv.fr

SÉJOUR AU VIETNAM

12 au 22 août 2026

Fiche d'inscription

à retourner au plus tard le **vendredi 30 janvier 2026**

accompagnée du 1^{er} acompte

+ copie du passeport valide 6 mois après la date du retour

(Attention ! Nombre de places limitées)

Nom -Prénoms :		N° Adhérent :	
Mail :		Tél :	
Accompagnants Nom	Prénoms	Date de naissance	Ayant droit Oui ou Non

Réservation

Adultes	Enfants de moins de 12 ans
2 290 € X = €	2 075 € X = €

Les prix affichés sont basés sur une chambre double ou twin (2 lits simples) ou double + 1 lit simple.
Pour une chambre individuelle, prévoir un supplément de 300 € pour toute la durée du séjour.

Pour toute réservation, **un acompte minimum de 250 € est à régler par personne au plus tard le vendredi 30 janvier 2026**, accompagné de la copie du passeport valide 6 mois après la date du retour (voir modalité de paiement).

Pour le reste à payer, **possibilité de régler en plusieurs fois**.

Modalité de paiement

Le règlement des acomptes pour le séjour est à votre choix :

- chèque (*A l'ordre de Mille Tours*) ;
- carte bancaire (*Document de Mille Tours d'accord débit carte de crédit sur demande*) ;
- Espèce.

Le solde devra se faire impérativement **au plus tard le vendredi 31 juillet 2026.**

Aucun changement ne sera accepté deux mois avant le départ (sauf cas de force majeure) pour raison de constitution de dossier au niveau de l'agence de voyages.

Pour information

Pour les adhérents et les ayants-droits autres que membres extérieurs, votre ASCE 974 participe à hauteur de 25 € par personne à l'assurance médicale et rapatriement, non inclus dans les tarifs affichés.

Attention ! Pour les non-adhérents, possibilité de participer au séjour avec en supplément :

- 45 € par famille correspondant à l'adhésion de membre extérieur
- 25 € par personne correspondant à l'assurance médicale et rapatriement

L'adhésion et l'assurance devront être réglées par chèque à l'ordre de l'ASCE 974.

Merci de compléter la fiche d'inscription et de la retourner accompagnée de votre acompte et de la copie des passeports valides au plus tard le vendredi 30 janvier 2026

**DEAL Antenne Ouest
2 Quai Gilbert – BP 13 – 97861 Saint-Paul Cedex
À l'attention de Régine GALTIER**

Attention ! Séjour limité en nombre de participants
Les premiers arrivés seront les premiers inscrits

J'autorise l'ASCE 974 à prendre des photos durant le séjour

Oui Non

Fait à _____, le _____

Signature